

## RDV technique du CIBE « État des lieux des installations automatiques »

Foire Aux Questions (FAQ)

CIBE, 15 décembre 2020

### Préambule

Pour évoquer l'état d'avancement de la filière bois-énergie dans le domaine collectif et industriel, le CIBE a organisé un rendez-vous technique le 15 décembre 2020. Pour rassembler les réponses qui ont été apportées aux questions posées à cette occasion, nous vous proposons cette Foire Aux Questions.

Les supports utilisés lors du rendez-vous technique sont consultables en ligne sur : <https://cibe.fr/etat-lieux-installations-automatiques/>

### 1. Le CIBE, les animateurs bois-énergie et la commission ANI du CIBE

par N. BRAC (ABIBOIS) / G. ZABALA (Bois énergie 66) / E. PAYEN (CIBE)

N. FERRAND (Département des Hautes-Alpes) complète l'intervention : « Pour les animateurs, il faudra faire le lien avec les **contrats de développement de la chaleur renouvelable de l'ADEME**, qui vont être généralisés en France en 2021. Le nombre d'animateurs va augmenter fortement. »

Où peut-on trouver l'annuaire des animateurs bois-énergie (notamment le contact Drômois s'il existe) ?

Réponse apportée par Marion MEZZINA (CIBE)

L'**annuaire** des animateurs se trouve ici en ligne <https://cibe.fr/annuaire-des-animateurs/>

La **cartographie** des animateurs se trouve en ligne ici <https://cibe.fr/cartographie-des-animateurs/>

Y a-t-il des animateurs pour les départements d'Outre-Mer ?

Réponse apportée par Elodie PAYEN (CIBE)

Il n'y a pas d'animateurs en Outre-Mer. Pour en savoir plus sur les filières bois-énergie, contactez les Délégations régionales de l'ADEME. <https://www.ademe.fr/>

## 2. État des lieux des installations automatiques au bois

par C. FISCHER (CIBE)

Pour commenter la diapositive sur l'évolution des installations dans le temps, N. FERRAND (Département des Hautes-Alpes) signale qu'il faudrait plutôt parler des prix du gaz plutôt que du fioul comme concurrent de la biomasse. E. PAYEN complète que c'est exact mais que l'un est fortement dépendant de l'autre.

### Sur le pellet, quel est le positionnement de l'ADEME sur l'agropellet ?

*Réponse apportée par Eric VIAL (Propellet)*

RAGT travaille sur le sujet. E. VIAL estime qu'il y a 30 à 40 000 t d'agropellets produits chaque année.

### Une réflexion ou étude est-elle en cours pour appuyer un des appoints en pellet sur chaufferie plaquettes plutôt qu'appoint fossile (fioul/gaz) ? Des retours d'expériences ?

*Réponse apportée par Eric VIAL (Propellet)*

L'étude citée dans la présentation mise en place par Propellet aborde cette question du granulé en appoint de la plaquette. Elle sera prochainement diffusée par l'ADEME. Le CIBE vous en tiendra informés via sa lettre d'infos.

Il suggère de consulter les modèles de formation MOOC de Propellet également.

<https://www.propellet.fr/mooc/>

*Réponse apportée par Anne-Marie REGGERS (Facilitateur Bois Énergie Secteur Public FRW)*

« en ce qui nous concerne nous privilégions autant que possible les solutions 100% bois avec cascades si réseaux avec combinaisons plaquettes ou pellets ou mixtes des deux. Les projets bi-énergie persistent notamment quand réseau de distribution de gaz naturel disponible sur le territoire. Certains consommateurs tels les maisons de repos, aiment conserver leur back-up (fioul ou gaz). »

### Sur les biocarburants il y a des réflexions avec le bois en fin de vie (afin de limiter l'impact de l'utilisation du bois issue de la forêt et donc un bouleversement sur les installations chaudières) ?

*Réponse apportée par Marion MEZZINA (CIBE)*

Pour les biocarburants il y a eu 5 projets de recensés dans l'état des lieux sur la pyrogazéification de bois de 2019 (<https://cibe.fr/documents/etat-lieux-de-pyrogazéification-bois-france>). Sur les 5; un seul projet démonstrateur fait des essais avec des résidus de bois forestiers, sciures, bois de classe A & B, bois de tailles, plaquettes forestières, déchets verts, bois bocagers, sarments de vignes, pailles de céréales, etc.. pour la production de biohydrogène.

### 3. Recensement : utilisations en Région

par N. BRAC (ABIBOIS) / G. ZABALA (Bois énergie 66)

Ces cartographies des installations sont-elles accessibles sur le site du CIBE, ou faut-il passer par les animateurs région par région ?

*Réponse apportée par Elodie PAYEN (CIBE)*

Vous avez compris que le CIBE récupère majoritairement les informations sur les installations bois-énergie auprès du réseau des animateurs. Ces données ne lui appartiennent donc pas et il ne se permet de les diffuser que sous format agrégé comme ce jour. Pour accéder aux éventuelles informations, chaufferie par chaufferie, c'est donc auprès des « observatoires » régionaux qu'il faut donc se tourner.

Avec le Fonds Chaleur, est-il possible de REGROUPER plusieurs petites chaufferies sur une même petite collectivité afin d'arriver à l'objectif mini de 5tep ? (exemple 2 petites chaudières pellets de 20 kW en remplacement de 2 chaudières propane ou fioul)

*Réponse apportée par Elodie PAYEN (CIBE)*

Le Fonds Chaleur s'est ouvert au financement des installations de puissance petites et moyennes regroupées pour une puissance totale minimale de 1 200 MWh (soient 103 tep) via les contrats de développement des énergies renouvelables thermiques.

Pour en savoir plus : <https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-l'action/produire-chaaleur/fonds-chaaleur-bref>